

1.1 Catégories d'entreprises

La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a introduit une définition de l'**entreprise** et de sa taille (décret n° 2008-1354) à partir de critères économiques qui conduit à une meilleure vision du tissu productif. Approchée par la notion de **groupes**, cette définition est, depuis 2013, affinée par un travail de **profilage** pour les plus grands d'entre eux. En 2016, on dénombre ainsi 4 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, dont 3,9 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

Cette définition économique de l'entreprise révèle la forte concentration du tissu productif en France. Sur ces 4 millions d'entreprises, 292 **grandes entreprises** (GE) emploient 3,9 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 29 % du total. À l'opposé, 3,9 millions, soit 96 %, sont des **microentreprises** (MIC) ; elles emploient 2,5 millions de salariés en ETP (19 % du total). Par-delà ce dualisme se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée et de l'emploi : près de 5 800 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 135 000 **petites et moyennes entreprises** (PME) non microentreprises emploient respectivement 25 % et 27 % des salariés (ETP).

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances dans lequel 27 grandes entreprises y emploient 74 % des salariés. L'industrie et l'information-communication sont organisées autour de

grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie, 97 grandes entreprises emploient 33 % des salariés en ETP et 1 651 ETI en emploi 34 %. Dans l'information-communication, près d'une vingtaine de grandes entreprises emploient 38 % des salariés en ETP et 282 ETI, 28 %. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités rassemblant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. En effet, une grande diversité d'acteurs couvre ces activités, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Dans les services, qu'ils soient destinés aux particuliers (enseignement, santé, action sociale, autres services) ou orientés vers les activités spécialisées scientifiques et techniques (qui incluent notamment les professions libérales), la majorité des salariés (55 % et 62 % respectivement) travaillent dans des PME, y compris microentreprises. Dans la construction, en dépit de la présence d'une dizaine de grandes entreprises, la surreprésentation des PME (y compris microentreprises) est encore plus forte (73 % des salariés).

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises dégagent près d'un tiers de la valeur ajoutée (VA), les ETI un quart, les deux autres catégories en réalisent le reste à parts à peu près égales (autour de 20 %). 57 % de la VA est ainsi produite par près de 6 000 entreprises (GE et ETI) qui réalisent aussi 86 % des exportations. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre catégories d'entreprises y sont définies :

– les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

– parmi elles, les **microentreprises** (MIC) occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

– les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

– les **grandes entreprises** (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision. Considérer un groupe de sociétés comme une seule entreprise quelle que soit sa taille est une approximation. En effet, certains conglomérats diversifiés sont formés de branches quasi autonomes qui devraient en toute rigueur être considérées comme autant d'entreprises. Identifier au sein des groupes de telles entreprises au sens du décret de 2008 et reconstituer les variables économiques au niveau de ces entreprises est un travail de grande ampleur, dit de « **profilage** ». Pour les données 2016 est intégré le résultat du profilage de 52 grands groupes. En identifiant plusieurs entreprises au sein de groupes diversifiés, ce profilage génère 110 entreprises : 64 GE, 39 ETI et 7 PME.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », éditions 2015, 2016 et 2017.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Catégories d'entreprises 1.1

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2016

	GE	ETI	PME hors MIC	MIC ¹	Ensemble
Entreprises, y compris activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	292	5 776	135 056	3 865 510	4 006 634
Nombre d'unités légales en France	29 946	58 451	267 086	3 919 419	4 274 902
Effectif salarié en ETP (en milliers)	3 900	3 323	3 687	2 504	13 414
Entreprises hors activités financières et assurances²					
Nombre d'entreprises	265	5 629	134 600	3 855 237	3 995 731
Nombre d'unités légales en France	21 185	57 905	266 050	3 908 338	4 253 478
Effectif salarié en ETP (en milliers)	3 354	3 267	3 670	2 501	12 792
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	1 385	1 171	830	561	3 946
Chiffre d'affaires (CA) à l'export (en milliards d'euros)	386	230	85	20	719
Valeur ajoutée hors taxes (VAHT en milliards d'euros)	352	290	252	228	1 122
Chiffre d'affaires par salarié en ETP (en milliers d'euros)	413	358	226	225	309
Immobilisations corporelles / salarié en ETP ³ (en milliers d'euros)	336	207	107	110	193

1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

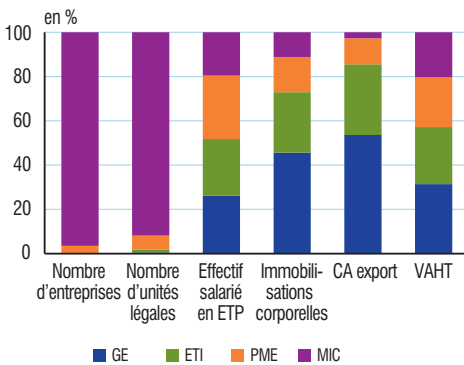
2. Ce champ inclut néanmoins les entreprises ayant une activité principale de *holding* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances.

3. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

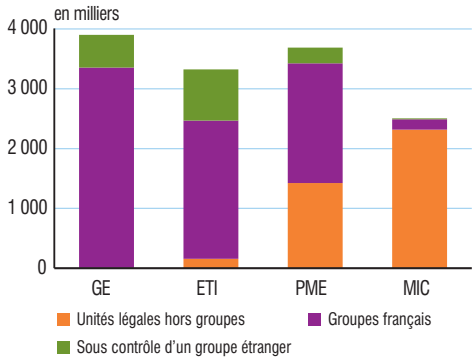
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprises en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

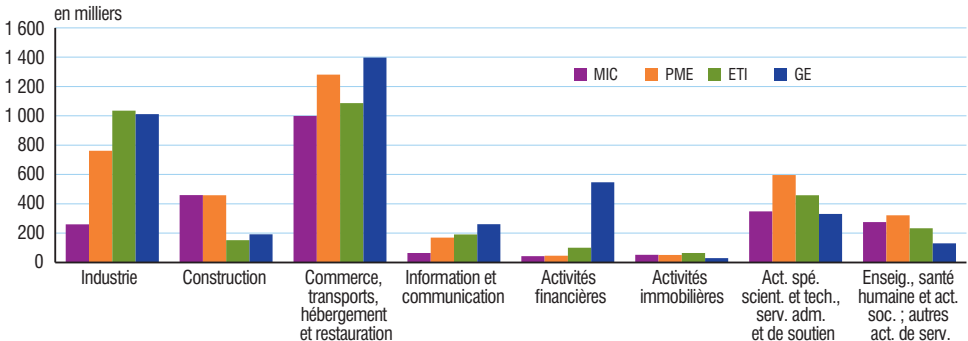
3. Effectifs salariés en ETP selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

4. Effectifs en ETP selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprises en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.